



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 17 Février 2016

L'an 2016, le 17 février, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à LARONXE, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 16

Absents : 12

Nombre de suffrages
exprimés : 22

Pour : 22

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. BERTRAND Hervé, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, Mme JACQUOT Dominique, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Procuration(s) :

M. ARNOULD Philippe donne pouvoir à M. ACREMENT René, M. BAUDOIN Jacques donne pouvoir à M. MERCIER Thierry, M. DEWAELE Jacques donne pouvoir à M. PISTER Jacques, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, M. MARTIN Jean-Paul donne pouvoir à M. COLIN Philippe, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à M. GEX Christian

Etai(ent) excusé(s) :

M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BAUDOIN Jacques, M. BIENTZ Guy, M. BOUCAUD Christian, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis, M. JAMBOIS Guy, M. LAMBLIN Jacques, M. MARTIN Jean-Paul, M. MULLER Bernard, M. SONREL Christophe, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. ZABEL Bernard remplacé par Mme VILLAUME Damienne

Voix consultatives: Mme LEHE Sophie (excusée), M. RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme FALQUE Rose-Marie

2016 - 005

MAISON DU TOURISME : DESIGNATION DU DIRECTEUR DE LA REGIE

Date d'affichage

22.12.2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.../.../...

et publication du :

.../.../...

Conformément à l'article 4 des statuts de la régie à autonomie financière dénommée Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, et à la suite des modifications d'organisation au sein du PETR, il convient de modifier la désignation du directeur sur proposition du Président du PETR du Pays du Lunévillois en vue de sa nomination effective par ce dernier.

Je vous propose de désigner Florence COLIN, directrice de la régie dotée de la seule autonomie financière Maison du tourisme du Pays du Lunévillois.

Après avis du Bureau de Pole, le Comité de Pole, à l'unanimité
- **DESIGNE** conformément à l'article 4 des statuts de la régie à autonomie financière Maison du Tourisme du Pays du Lunévillois, et sur proposition du Président du PETR du Pays du Lunévillois, Florence COLIN, comme directrice de cette régie.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Laronxe.
Le Président,

